

PROJET

Lyon La Duchère



LYON LA DUCHÈRE UN PROJET EN MARCHÉ



Dossier de presse
Septembre 2009

“La Duchère naturellement Lyon”

CONTACT PRESSE
Lorelei COLIN-MOREAU

Mission Lyon La Duchère
227 avenue du Plateau - 69009 Lyon
TEL : 04 37 49 73 90 / PORT : 06 15 52 70 73
EMAIL : lorelei.colin@mairie-lyon.fr
www.gpvlyonduchere.org



SOMMAIRE

Le projet Lyon La Duchère Vivre et habiter Lyon autrement	p. 3
Logement : une offre pour chaque temps de la vie	p. 4
Le nouveau cœur de quartier se dessine A travers les premières livraisons	p. 5
Commercialisation des logements neufs Une offre adaptée qui trouve son public	p. 8
2009, un quartier en chantier	p. 9
Le parc ancien revalorisé	p. 11
Le parc social existant réhabilité	p. 12
Relogement : un accompagnement personnalisé au service des familles	p. 14
Un programme d'équipements publics de 60 millions d'euros	p. 16
Un quartier qui se renouvelle sous le signe de la qualité de vie	p. 19
Pas de projet urbain sans projet humain	p. 21
Le développement économique de La Duchère en plein essor	p. 23
Les habitants impliqués dans la transformation du quartier	p. 25
Fiche d'identité du grand projet de Ville	p. 28
Images	p. 30
Carte	p. 31



LE PROJET LYON LA DUCHÈRE

VIVRE ET HABITER LYON AUTREMENT

Améliorer les conditions
de vie des habitants,
changer l'image de
La Duchère

C'est sur l'une des trois collines de Lyon que le quartier de La Duchère a été construit au début des années 1960 en réponse à une crise aiguë du logement au sein de l'agglomération lyonnaise.

En 2003, le quartier compte environ **12 500 habitants** et **5 300 logements**, dont 4 000 gérés par quatre bailleurs sociaux (OPAC du Rhône, SACVL, GrandLyon Habitat, Alliade Habitat). Au total, La Duchère est constituée de 80 % de logements sociaux et de 20 % de copropriétés.

Concentration de logements sociaux, fragilisation socio-économique de la population, dévalorisation immobilière, mauvaise adaptation de cet urbanisme des années 1960 aux modes de vie d'aujourd'hui : les dysfonctionnements dans ce quartier s'accroissent à partir des années 1980, malgré le classement du site en « Politique de la Ville » en 1986.

C'est pourquoi l'ensemble des acteurs publics décident de s'associer autour d'un « Grand Projet de Ville », développé à La Duchère sur la période 2003-2016, dans l'objectif de mettre en œuvre une politique volontariste de revalorisation du quartier. Soutenu par la Ville de Lyon, le Grand Lyon, le Département du Rhône, la Région Rhône-Alpes, l'Etat, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), l'Europe et leurs partenaires, le Projet Lyon La Duchère a pour objectif de **faire du quartier un espace de vie plus attractif, plus ouvert, plus équilibré.**

Intervenant de manière globale sur les problématiques urbaines, sociales et économiques, le Projet s'organise autour de 9 enjeux prioritaires* abordés de front :

- encourager une diversité de l'habitat
- améliorer le cadre de vie au quotidien
- adapter l'offre de services aux publics
- améliorer et diversifier les fonctions urbaines
- favoriser la réussite éducative
- développer l'activité économique et l'accès à l'emploi
- dynamiser le quartier par la culture et la création artistique
- améliorer la tranquillité
- partager le projet et construire le dialogue avec les habitants

** enjeux formalisés dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé entre les partenaires en juin 2007 (pour la période 2007-2009 inclus)*

Le quartier de La Duchère est un des quatre sites du Grand Projet de Ville de l'agglomération lyonnaise avec Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Ce GPV d'agglomération concerne au total 75 600 habitants, soit 7 % de la population du Grand Lyon, et 29 000 logements (dont 83 % en HLM).



LOGEMENT

UNE OFFRE POUR CHAQUE TEMPS DE LA VIE

En chiffres :

1 700 logements sociaux à démolir

1 700 logements sociaux
reconstitués sur Lyon

1 700 familles à reloger

1 700 logements à reconstruire,
en accession, en location
ou en résidences services

Une part du logement social
ramenée de 80 % à 55 %

En 2003, le quartier est marqué par une faible diversité de logements : 80 % de logements sociaux contre 20 % de logements privés. L'offre d'habitat est ancienne, construite dans les années 1960-1970. Le manque de logements en location libre ou en accession à la propriété constitue un frein à la mobilité résidentielle des Duchérois et à l'attractivité du quartier.

Pour chaque situation et chaque temps de la vie, l'objectif du Projet est d'offrir à La Duchère une offre de logements adaptée. Demain, la variété dans le neuf et l'ancien, le parc social et le parc privé, favorisera les parcours résidentiels à La Duchère.

Des logements neufs adaptés à tous les besoins

Pour des logements adaptés aux demandes des habitants d'aujourd'hui et de demain, **un vaste programme de constructions a commencé**. Au terme du Projet, 1 700 logements sociaux seront démolis (d'ici 2014) et 1 700 nouveaux logements diversifiés seront reconstruits sur la Duchère (d'ici 2016), favorisant la venue de nouveaux habitants et la mobilité résidentielle des Duchérois sur le quartier. L'objectif est de ramener la part du logement social de 80 % à 55 % à La Duchère. La part du parc privé passera donc de 20 % à 45 %.

Le projet urbain se donne aussi pour objectif de retrouver une architecture à taille humaine. Le suivi opérationnel, tout au long de la mise en œuvre des projets, permet d'atteindre les ambitions énoncées de qualité environnementale pour les îlots bâtis, ou d'insister sur certains points. Pour les opérations lancées en 2004, les projets en cours ciblent des performances intéressantes (HPE ou THPE). Les toitures végétalisées représentent plus d'un hectare pour la 1^{ère} phase du projet urbain. Les opérations sont raccordées au chauffage urbain rénové utilisant la biomasse et certaines proposent des panneaux solaires assurant l'eau chaude sanitaire. L'éclairage naturel dans les parties communes est demandé et enfin la majorité des logements sont traversants. La gestion des chantiers fait également l'objet d'efforts importants pour limiter les nuisances.

Il s'agit également de rééquilibrer l'implantation du bâti pour reconstituer un cadre plus « urbain ». Les longues barres cèdent la place à des immeubles moins imposants (moins de 7 étages), disposant d'entrées directes sur rue et de parkings résidentiels en sous-sol.



LE NOUVEAU CŒUR DE QUARTIER SE DESSINE A TRAVERS LES PREMIÈRES LIVRAISONS

En chiffres :

Reconstruction 1^e phase (2009-2010)

1 025 logements neufs
19 projets opérationnels

Part du logement social ramenée
à 63 % sur le quartier dès 2010

Statut des logements neufs :

Accession : 39 %

Locatif libre ou intermédiaire : 20 %

Logements sociaux : 27 %

Logements étudiants : 14 %

Une consultation promoteurs-concepteurs exigeante

L'une des plus importantes consultations publiques organisées auprès d'opérateurs-constructeurs dans le cadre des opérations d'urbanisme des Grands Projets de Ville a été conduite dès 2004. Elle portait sur la construction d'ici à 2009-2010 de 600 logements répartis sur 8 îlots à La Duchère. Cette consultation a été marquée par la volonté d'une architecture exigeante et de qualité. Les promoteurs-concepteurs ont répondu présents, convaincus par la volonté du maire de Lyon de « *changer le quartier non pas à doses homéopathiques mais par des actions qui par leur foisonnement produisent un "effet masse"* ».

En dehors de cette consultation, un travail a été conduit en parallèle avec différents maîtres d'ouvrage (GrandLyon Habitat, OPAC du Rhône, EIFFAGE, SACVL, Foncière Logement, ALLIADE) pour la construction de 400 logements environ.

1 025 logements neufs en 2009-2010

1 025 logements au total seront construits d'ici 2009-2010, ce qui représente 60 % du programme global de reconstruction (qui est passé entre 2003 et 2009 de 1 600 à 1 700 logements démolis/reconstruits). Parmi les 19 projets opérationnels : **5 opérations sont livrées et 8 opérations sont en chantier.**

Déjà 5 opérations livrées

➤ Les constructions neuves

- Le 1^{er} immeuble neuf construit dans le cadre du Grand Projet de Ville a été livré en septembre 2007. Il s'agit du programme mixte « **Les rives de Champagne/La villa des sources** » (îlot 10) réalisé par Eiffage Immobilier Centre Est et Apricot Immobilier sur la Sauvegarde (48 logements à l'achat et 21 logements en location gérés par l'Opac du Rhône).
Parmi les 21 logements gérés par l'Opac du Rhône, une partie a pu bénéficier à des ménages concernés par le relogement.
Le + HQE du programme : jardin paysagé avec surfaces perméables, façades en bois non traité, pergolas bois en terrasse.
- La résidence étudiante « **Lyon Ouest 2** » (îlot 3) a été livrée en octobre 2008. Réalisée par Nexity Georges V, elle compte 143 logements gérés par Lamy Résidences, et des services tels que lingerie, salle de petit déjeuner, gardien...

Tous les appartements sont meublés et comportent une kitchenette et une salle de douche privative.

De nombreux résidents étudient à proximité de La Duchère : 13 % au lycée de la Martinière, 20 % dans



l'ouest lyonnais (école centrale, EM Lyon, Itech, Studio M), 17 % des résidents sont inscrits dans des écoles privées à Lyon (notamment à Vaise) et 18 % sont à l'université. 50 % des étudiants sont originaires d'une autre région.

Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire.

- **Le « Carré Anaïs »** (ilot 2), livré fin 2008, a été réalisé par Bouwfonds Marnhan Immobilier. Cette résidence au style architectural cubique est une copropriété composée de 50 logements, répartis en 5 bâtiments qui entourent un jardin central.

Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, terrasses végétalisées en partie avec récupérateurs des eaux pluviales, robinetteries équipées de limiteurs de pression, éclairage naturel des parties communes. 4 bacs tri dans les cuisines.

➤ Les réhabilitations

Avant les premières livraisons de constructions neuves, deux programmes de réhabilitation ont été réalisés et livrés.

- Dans le cadre du renouvellement urbain de La Duchère, l'OPAC du Rhône s'est porté acquéreur de l'**Ex Gendarmerie** (ilot 11B), immeuble R+8 de 25 logements appartenant au département du Rhône et affecté antérieurement à la Gendarmerie à usage de logements de fonction. Cet immeuble est situé au 359/360 avenue de Champagne. Livrés en 2005, ces logements sociaux ont majoritairement bénéficié à des ménages concernés par le relogement de la première phase.
- **La nouvelle barre 200** (ilot 12B) : construite dans les années 1960, la barre « 200 » de GrandLyon Habitat abritait 324 appartements desservis par 10 allées. GrandLyon Habitat a engagé le réaménagement de la barre 200 dès 1999 pour faire de cet ensemble immobilier un lieu plus convivial, mieux sécurisé, avec moins de logements et plus de qualité. Ce projet d'envergure s'est échelonné sur plusieurs années au cours desquelles l'habitat s'est transformé progressivement : une réhabilitation (allées 200 à 203) ; une démolition partielle en 2003 (allées 205 à 209) ; une restructuration de 32 logements en 22 plus spacieux et une reconstruction de 30 nouveaux logements en pignon livrés fin 2005.



A l'issue des travaux de restructuration de la barre 200, la cohérence des différentes interventions (allées réhabilitées, restructurées, reconstituées) est obtenue par le traitement des façades. En toiture, un couronnement souligne la nouvelle silhouette de l'immeuble et marque une liaison entre la partie rénovée et la partie reconstruite. Fin 2005, la nouvelle « barre 200 » ne compte plus que 183 appartements au lieu des 324 à l'origine. Les logements bénéficient tous du chauffage collectif avec radiateurs alimentés par le réseau urbain.



COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS NEUFS

UNE OFFRE ADAPTÉE QUI TROUVE SON PUBLIC

En chiffres :

Le profil des acquéreurs, conforme aux objectifs du Projet :

- 88 % de propriétaires occupants
- 74 % de primo-accédants;
- 43 % de jeunes (moins de 35 ans)
- 72 % ont bénéficié d'une TVA à 5,5 %
- 16 % de Duchérois

A travers la production de logements neufs, l'objectif est d'offrir à La Duchère des logements en accession plus abordables à trois cibles privilégiées : les primo-accédants (première acquisition), les jeunes actifs (moins de 35 ans) et les Duchérois (locataires ou propriétaires).

Les prix de vente les plus attractifs de Lyon

De retour dans le marché immobilier lyonnais, La Duchère offre des prix très bien situés sur le marché : en 2008, les prix moyens sont en effet de **2 378 €/m² à La Duchère**, contre **3 636 €/m² dans l'ensemble de la Ville de Lyon** (hors stationnement).

Un nombre important d'acquéreurs bénéficie du taux réduit de TVA en Zone Urbaine Sensible, ce qui a pour effet de contenir le prix de vente moyen au m².

Au 31 mars 2009, sur les **307** logements familiaux mis en vente (depuis mai 2006), le nombre de réservations fermes s'élève à **239**, soit 78 % des logements commercialisés à ce jour.

Parmi les acquéreurs, **88 %** achètent leur logement pour y habiter ; **74 %** sont des primo-accédants et **43 %** ont moins de 35 ans. Par ailleurs, la part des ménages dont les revenus sont compris dans les plafonds PLS et qui bénéficient de la TVA à 5,5 % est très forte : 72 %. Tous les programmes neufs à La Duchère profitent de ce dispositif prévu par la Loi Engagement National pour le Logement, que ce soit les opérations du Plateau, des Balmes ou de la Sauvegarde.

Parmi ces 307 logements commercialisés, **45** sont en « **accession sociale** » à la propriété. Ils permettent à des ménages modestes d'accéder à la propriété. Bénéficiant d'une TVA à 5,5 % et d'un dispositif de sécurisation particulier, les acquéreurs se voient proposer des logements à des prix inférieurs aux autres programmes.

La Duchère, une nouvelle destination de vie

Alors que dans un premier temps les acquéreurs étaient fortement issus de l'environnement proche (La Duchère : 16 % ; le reste du 9^e arrondissement : 23 %), ils sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à habiter d'autres arrondissements (21 % sont issus du reste de Lyon), voire d'autres communes de l'agglomération, et même d'autres départements (8 % sont issus d'une commune extérieure à l'agglomération). Une évolution qui témoigne d'une confiance grandissante des Lyonnais à l'égard du Grand Projet de Ville, et d'une revalorisation notable de l'image de La Duchère.



2009

UN QUARTIER EN CHANTIERS

Aujourd'hui, 8 chantiers de constructions neuves sont en cours à La Duchère.

- « **Novalto** » (ilot 1), réalisé par Alliade-SLCI Promotion, sera livré en 2 temps. La partie accession à la propriété (SLCI) sera disponible dès l'été, alors qu'il faudra attendre le 2^{ème} semestre 2010 pour réceptionner la partie locative. En effet, ce programme mixe deux offres : 41 logements en accession et 14 logements en locatif intermédiaire.
Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, RT 2005 et isolation par l'extérieur.
- « **9^{ème} Horizon** » (ilot 5) : ce programme réalisé le long de l'avenue du Plateau par Cogedim-Ric, sera livré en octobre 2009 et sera composé de 49 logements en accession à la propriété. La destination future de cet immeuble a été élaborée avec un objectif de mixité : la totalité du rez-de-chaussée accueillera les commerces de proximité nécessaires à la vie du quartier.
Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, casquette-balcon de protection solaire à l'ouest, isolation par l'extérieur pour les derniers niveaux.
- « **Génération 9 Côté Cour / Regard 9** » (ilot 6) : Nexity Georges V et Rhône Saône Habitat réalisent en co-promotion cet immeuble de 75 logements qui sera livré dès cet été.
Pour ses 45 logements en accession à la propriété, Nexity s'est fixé un objectif de reconquête de la clientèle de jeunes actifs et des revenus intermédiaires dont l'accès à la propriété est rendu difficile de part le niveau élevé de prix sur Lyon. Pour ces 30 logements, Rhône Saône Habitat a pour objectif de vendre en priorité à des « primo accédants » dans le cadre de l'accession sociale à la propriété.
Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, isolation par l'extérieur, chantier à faibles nuisances.
- Dans les Balmes, Bouwfonds Marignan réalise, pour le compte de la Foncière Logement, un programme de 24 logements en locatif privé (ilot 9).
Le + HQE du programme : chaufferie collective gaz, revêtement minéral, isolation par l'extérieur, bardage et menuiseries extérieures bois, brise soleil sur les grandes ouvertures, toiture végétalisée.



- Un nouvel immeuble à l'entrée de Champagne (ilot 11A) sera livré par la Foncière Logement et Vinci Immobilier fin 2009. Ce programme propose 33 logements en R+6, en locatif privé.
Le + HQE du programme : chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, terrasses végétalisées, éclairage naturel des parties communes.
- La « **Résidence Edith** » (ilot 12A), construite par Cirmad pour le compte de la Foncière Logement, est aussi un programme en locatif privé, composé de 43 logements, livrés en juillet 2009.
Le + HQE du programme : niveau BBC 2005 (non labellisé), chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, appartements traversant, isolation par l'extérieur, toitures végétalisées, limiteur de débit intégré aux robinetteries, bacs tri intégrés aux cuisines.
- Au cœur de la centralité, l'OPAC du Rhône réalise un ensemble immobilier composé de 79 logements (ilot 14), dont 32 pourront être adaptés pour le logement de personnes âgées, du supermarché Atac (1 500 m² de surface), d'un commerce et des locaux d'activités.
Le + HQE du programme : THPE 2005, chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, 60 m² de panneaux solaires en toiture, enveloppe en brique monomur, toiture végétalisée et cuve de rétention en sous-sol pour arrosage des espaces extérieurs, logements traversants, robinetteries équipées de limiteur de débit, peintures sans COV, protections solaires orientables et chantier à faibles nuisances.
- Le programme « **9 Agora** » (ilot 17), réalisé lui aussi par l'OPAC du Rhône, sera livré à l'automne 2010. Cet ilot, ouvrant sur la nouvelle place centrale du quartier, mixe 45 logements (30 logements sociaux – PLUS CD et PLS – et 15 logements en accession sociale à la propriété), la bibliothèque municipale, l'unité territoriale du conseil général et une brasserie.
Le + HQE du programme : THPE 2000, chauffage urbain biomasse pour chauffage et eau chaude sanitaire, panneaux solaires, bâtiment compact, isolation par l'extérieur, toiture végétalisée, logements traversants, robinetteries équipées de limiteur de débit, peintures sans COV.



LE PARC PRIVÉ ANCIEN REVALORISÉ

Les 13 copropriétés privées du quartier (1 134 logements) sont toutes rénovées dans le cadre du GPV (Plan de Sauvegarde, OPAH copropriété et PIG économie d'énergie). L'objectif de ces travaux est de maintenir ce parc dans un état de confort et d'habitabilité pour pouvoir répondre à une autre demande d'accession à la propriété. Le programme de travaux s'élève globalement à 9 millions d'euros (dont 5 millions d'euros de subventions publiques).

Le Plan de Sauvegarde de la Tour Panoramique

Initiée en 2001, il permet la réalisation d'un lourd programme de travaux de sécurité et de réfection des parties communes s'élevant à 3,5 millions d'euros de travaux pour 106 logements sur cet Immeuble Grande Hauteur très emblématique de La Duchère. Le Plan de Sauvegarde prévoit une part à charge des copropriétaires s'élevant aux alentours de 22 %. Couvrant la période 2004-2008, il est en cours d'achèvement (fin des travaux en 2009).

Les travaux de mise en sécurité ont été réalisés dans une première phase (2005-2006). Les travaux de revalorisation de la tour ont commencé à l'automne 2008 par le remplacement des menuiseries extérieures et se poursuivent au printemps 2009 avec les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée, réfection de la façade, suivie de la fermeture des loggias. Des travaux d'équilibrage du chauffage restent à déterminer.

La Tour Panoramique va être intégrée au Plan Lumière de la Ville de Lyon avec la mise en place d'un éclairage permanent sous maîtrise d'ouvrage Ville de Lyon, qui devrait être réalisé à l'issue des travaux du plan de sauvegarde, soit pour fin 2009.

Les prix immobiliers sur la Tour ont largement augmenté depuis 2000 : de 500€ par m² en 2002, les prix atteignaient près de 1 250€ en 2005 et aux alentours de 1 570€ en 2007.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Elle a été mise en place en 2006 pour une durée de 5 ans pour 3 copropriétés : La Chaumine (40 logements à la Sauvegarde), les Érables (204 logements en copropriété), et les tours 120-124 au Château (134 logements).

Le montant des travaux prévu s'élève à 4 millions d'euros pour plus de 1,8 millions d'euros de subventions. Entre 2006 et 2009, le programme de l'OPAH est réalisé à 40 %.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) « économies d'énergie »

Mis en place en 2006 pour 5 années, il propose des aides pour trois types de travaux : des travaux d'amélioration du chauffage collectif, le changement des menuiseries extérieures et l'amélioration de l'éclairage des abords et des pieds d'immeuble.

Ce programme concerne les 9 copropriétés de Balmont et de la Piémonte.



LE PARC SOCIAL EXISTANT REHABILITÉ

En terme de réhabilitation, **six immeubles totalisant 876 logements** ont été ou sont concernés : La Barre 200 et l'ex-gendarmerie, déjà livrés, et des interventions importantes à venir sur 4 autres programmes.

- **La barre 110** du Château acquise par l'OPAC du Rhône en 2003 (293 logements) : une première étape a été conduite en 2008. Il s'agissait de travaux sur les ascenseurs et parties communes (mise en sécurité, pied d'immeuble, courive, etc.). Ensuite, un programme de réhabilitation des logements est prévu par l'OPAC du Rhône, avec l'objectif d'atteindre une consommation énergétique de classe C (91 à 150 kWh / m² / an). Ce projet d'un montant estimé à un peu plus de 4 millions d'euros nécessitera un accord collectif des locataires (concertation en cours).
- **La barre 320** (ilot 19) à Balmont par la SACVL (303 logements) : les travaux comprennent 80 démolitions, 27 déconventionnements et reconstructions de 29 logements sur le toit, pour un total final de 268 logements, entièrement réhabilités. Les travaux procèdent par cage d'escalier ; les travaux de restructuration des deux premières allées ont démarré en octobre 2008, devraient être livrés fin 2009, et les 56 logements mis en location début 2010. Les deux allées suivantes (322-323) seraient écartées d'ici la fin du premier semestre 2009, les travaux de restructuration des logements se dérouleraient d'ici fin 2010. L'ensemble du projet serait terminé au-delà de 2012.
- **La barre 410** à La Sauvegarde par GrandLyon Habitat est composée de 60 logements. Les travaux ont commencé en septembre 2008 et portent sur la réfection des paliers et cages d'escaliers ; l'amélioration de la sécurité incendie ; la mise aux normes des colonnes électriques ; la réfection complète de l'électricité dans les logements ; la création d'une VMC dans chaque logement. Cette opération de réhabilitation est complétée par une résidentialisation de l'immeuble, avec création de garages fermés, qui sera achevée en mai 2009.
- **La barre 420** à La Sauvegarde, par GrandLyon Habitat. Différents points de blocage concernant le projet initial sur les immeubles 420 et 430 ont conduit les partenaires à valider un nouveau projet, qui prévoit la démolition complète de l'immeuble 430 et la démolition de deux allées centrales de l'immeuble 420. Le choix de la démolition complète de l'immeuble 430 s'explique par des difficultés techniques, notamment en raison de son positionnement, et les surcoûts engendrés pour le réhabiliter conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.



La réhabilitation des 80 logements conservés de l'immeuble 420 permettra d'atteindre une meilleure performance énergétique (classe C). Les travaux sont prévus à partir de février 2010. Les éléments de réhabilitation sont les suivants : la réfection complète de l'électricité dans les logements ; l'amélioration de la ventilation ; le remplacement des éviers ; la mise en place de WC économes ; la réfection de l'électricité des parties communes ; l'amélioration de la sécurité incendie ; la mise aux normes des gaines techniques et la réfection des paliers et cages d'escaliers. En raison de sa position sur l'avenue Rosa Parks (nouvel axe Est-Ouest), des travaux d'accompagnement du projet urbain sont également prévus : la requalification des entrées en lien avec la future rue et la requalification des rez-de-chaussée (garages et caves).

Enfin, les 2 immeubles de 40 logements seront résidentialisés, ce qui facilitera leur appropriation par les habitants et une meilleure gestion par le bailleur. Des garages et des emplacements parkings seront créés.



RELOGEMENT

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AU SERVICE DES FAMILLES

1 200 familles relogées
d'ici fin 2009
(1 134 déjà relogées)

Pour permettre cette diversification de l'habitat, le Projet Lyon La Duchère prévoit la démolition de plusieurs immeubles de logements sociaux au bâti vieillissant (1 700 logements au total).

Pendant la première phase du Projet, **605** familles ont été relogées en deux ans (2003 et 2004), en vue de la démolition des barres 210, 260 et 410. Les localisations des relogements sont quasi-identiques aux demandes initiales émises par les familles ; ainsi, 47 % ont été relogées à La Duchère, 12 % sur le reste du 9^e arrondissement, 20 % sur le reste de Lyon.

Pour la deuxième phase du Projet, 589 familles sont en cours de relogement, en vue de la démolition ou de la réhabilitation des barres 320, 420-430 et 220. Au 31 mars 2009, **529** familles (soit 90 %) ont déménagé. **42 %** d'entre elles ont été relogées à La Duchère, 21 % sur le reste du 9^e et 17 % sur le reste de Lyon.

Afin d'organiser au mieux ces nombreux relogements, un dispositif partenarial de pilotage et de suivi fonctionne depuis plus de quatre ans, encadré par un Protocole Habitat signé par 9 partenaires.

Facteurs-clés de réussite

Ces résultats très positifs, tant quantitativement que qualitativement, résultent de quatre facteurs-clés de réussite, intégrés par l'ensemble des partenaires tout au long de la démarche :

- le fait de considérer la famille au cœur et acteur de son relogement, et notamment d'écouter, d'informer régulièrement la famille et respecter ses choix de relogement par rapport à ses choix de vie ;
- un pilotage et un suivi fort du dispositif de relogement, tant au niveau politique (adjoint au maire de Lyon et adjoint au maire d'arrondissement) que technique ;
- des bailleurs investis, dotés de professionnels compétents en terme d'accompagnement des familles à titre d'exemple, l'équivalent de **6 emplois temps plein** était chargé des 600 relogements de la première phase.
- la qualité des logements d'accueil ; en moyenne, les travaux par logement ont coûté **4 500 €** dans la première phase de relogement, somme supérieure aux 1 500 € par logement prévus par l'ANRU et donc largement abondée par les collectivités locales.



La famille au cœur et
acteur de son
relogement

77 % des familles interrogées, satisfaites de leur relogement

Une enquête de satisfaction est envoyée par la Ville de Lyon à l'ensemble des ménages relogés depuis au moins 3 mois ; elle permet de vérifier la qualité du relogement et le niveau de satisfaction des familles.

Lors de la première phase de relogement, parmi les 605 familles relogées en 2003 et 2004, 220 ont répondu à cette enquête. Un retour significatif, mais aussi un bon résultat pour ce type d'opérations. 77 % des répondants se sont dit satisfaits des conditions de leur relogement, en raison notamment du type, de la qualité et de la localisation du nouveau logement, de l'organisation générale du dispositif et des bonnes relations avec le bailleur (notamment en terme d'accompagnement). Aussi, les ¾ des familles disent s'être bien adaptées à leur nouveau quartier et à leur logement.

Au cours de la deuxième phase de relogement, cette enquête de satisfaction souligne la qualité du relogement, puisque 75 % des ménages se disent satisfaits des conditions dans lesquelles s'est déroulé leur relogement (le taux de satisfaction ayant augmenté en ce qui concerne le déménagement, le délai de relogement et la prise en compte des besoins).

2^e phase : un accompagnement encore plus pointu

Pour la 2^e phase du relogement, un 2^e Protocole Habitat, signé en 2006, détaille davantage encore les conditions du relogement : identifications des besoins et contraintes particulières des ménages, outils, suivi, mobilisation des acteurs (dont l'interbailleurs local), accompagnement social renforcé pour les ménages fragiles et les personnes âgées, suivi post-relogement...



UN PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE 60 MILLIONS D'EUROS

Affirmant la volonté d'une qualité de service et d'équipements publics renforcée pour les Duchérois et les nouveaux habitants de La Duchère, le Grand Projet de Ville comporte un programme d'équipements publics important, pour un budget de **60 millions d'euros**.

- **L'école des Géraniums** (ouverture en septembre 2006) : restructuration du groupe scolaire des Géraniums avec une extension pour recevoir les élèves de l'ancien groupe scolaire Les Hortensias. Rénovation du gymnase de l'école.
Coût de l'opération : 5 716 000 €.
- **L'école des Bleuets** (ouverture en novembre 2006) : démolition et reconstruction sur site du groupe scolaire des Bleuets.
Coût de l'opération : 7 000 000 €.
- **Le gymnase municipal du plateau de La Duchère** (ouverture en juillet 2008) : démolition et reconstruction du gymnase du lycée de la Martinière. Le nouveau gymnase omnisport (d'une surface de 2 000 m² et d'une capacité d'accueil de 200 spectateurs en gradin) est conçu pour une utilisation scolaire mais est également utilisé par les associations du quartier ou de l'arrondissement. Homologué pour accueillir des compétitions régionales, il est destiné aux sports collectifs de salle (handball, basket, volley, badminton). Au premier étage, une salle de sport annexe de 255 m² dédiée aux arts martiaux, à la danse et à l'accro-gym complète l'équipement.
Coût de l'opération : 4 100 000 €. Surface : 2 000 m².
- **La chaufferie** : rénovée en 2006/2007 avec passage à une production de chaleur basse pression à base de biomasse comme combustible principal permettant d'assurer 80 % des besoins, l'appoint se faisant par le gaz naturel (19 %) et le secours par le fioul domestique (1 %). Elle est la plus grande chaufferie de cette génération en France.
Coût de l'opération : 15 millions d'euros.
- **La crèche Le Petite Baluchon du Centre Social du Plateau** : crèche associative entièrement rénovée en 2007.
- **Le Relais d'Assistantes Maternelles Baby Duch** : situé au pied de la Tour Panoramique, le RAM Baby Duch doit être relocalisé dans le cadre du Grand Projet de Ville.
Coût prévisionnel de l'opération : 300 000 €. Livraison prévisionnelle : 1er trimestre 2011.
- **La crèche Vanille et Chocolat du Centre Social de la Sauvegarde** : crèche associative rénovée avec extension des capacités de 12 à 20 berceaux.



Coût de l'opération : 795 000 €. Travaux en cours, livraison prévisionnelle : septembre 2009.

- **La bibliothèque municipale** : transfert et extension de la bibliothèque avec une nouvelle surface de 860 m². La nouvelle bibliothèque sera installée au rez-de-chaussée du nouvel immeuble réalisé par l'OPAC du Rhône le long de l'avenue Rosa Parks (ilot 17) et s'ouvrira sur la place Abbé Pierre. La nouvelle bibliothèque comprendra : des salles de lecture destinées à un public diversifié (adultes, enfants, petite enfance) ; un espace multimédia ; un espace d'animation permettant la tenue de conférences. Maîtrise d'ouvrage déléguée à l'OPAC du Rhône pour le compte de la Ville de Lyon.
Coût de l'opération : 3 055 000 €. Livraison prévisionnelle : septembre 2010.
- **La Maison des Fêtes et des Familles** : construction d'une salle des Fêtes et des Familles, avenue Rosa Parks, à proximité du Centre Social de la Sauvegarde. Cet équipement de proximité comprendra : une salle principale de 150 m² permettant d'accueillir 130 personnes ; un espace d'accueil ; des locaux de service avec une cuisine, un bureau et des vestiaires. Aménagement d'un parvis commun avec le Centre Social de la Sauvegarde.
Coût de l'opération : 1 163 000 €. Lancement du chantier : automne 2009. Livraison prévisionnelle : automne 2010.
- **Le stade de la Sauvegarde** : réaménagement des 2 terrains de football de la Sauvegarde et reconstruction des vestiaires, suite à la construction d'un nouveau parking souterrain pour la Clinique de la Sauvegarde.
Coût de l'opération : 3 000 000 €. Capacité d'accueil : 500 spectateurs. Lancement du chantier : septembre 2008. Livraison prévisionnelle : septembre 2009.
- **Le stade Balmont** : réalisation d'une piste de 400 m en synthétique, d'aires de saut et de lancer.
Coût de l'opération : 1 000 000 €. Lancement du chantier : mai 2010. Livraison prévisionnelle : décembre 2012.
- **La halle d'athlétisme** : cet équipement d'envergure régionale constituera un véritable moteur pour le développement du quartier. D'une capacité d'accueil de 1 600 spectateurs, l'équipement comprendra un plateau d'athlétisme de 6400 m² avec une piste circulaire de 200 m à 6 couloirs, une piste de sprint de 60 m à 8 couloirs, des ateliers pour tous les sauts et le lancer de poids. La halle pourra accueillir d'autres manifestations sportives que l'athlétisme comme la gymnastique, les arts martiaux ou l'escrime et son classement « polyvalent à dominante sportive » permettra également son utilisation exceptionnelle pour une conférence ou un spectacle.
Coût de l'opération : 25 000 000 €. Lancement du chantier : septembre 2010. Livraison prévisionnelle : avril 2012.



UN QUARTIER QUI SE RENOUVELLE SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ DE VIE

La recomposition urbaine du quartier permet d'offrir aux Duchérois une nouvelle qualité de vie. Face à La Croix-Rousse et Fourvière, la colline duchéroise propose à ses habitants un cadre de vie privilégié et un point de vue unique sur Lyon. Une autre manière de vivre en ville dans ce quartier en renouveau, à 15 minutes de la place Bellecour.

Un nouveau centre de quartier : la place Abbé Pierre

Un véritable cœur de quartier se dessine sur le Plateau de La Duchère. Il s'organise autour de la ligne de crête nord-sud de la colline, au niveau de l'avenue du Plateau. Ce nouvel espace continu de distribution et d'accessibilité aux commerces et services redonne une unité spatiale à l'ensemble du quartier. Une nouvelle place centrale, **la place « Abbé Pierre »**, sera aménagée d'ici 2012. C'est autour d'elle que s'organisera le « cœur vivant » de La Duchère.

Cette place Abbé Pierre sera le cœur vivant de La Duchère, au croisement des deux axes stratégiques du quartier que sont l'avenue du Plateau et l'avenue Rosa Parks. Au centre du quartier et de ses rues commerçantes, cette place accueillera un marché et occasionnellement des manifestations festives. Des équipements majeurs du quartier bordent cet espace public : le lycée La Martinière, la future bibliothèque municipale, la future Maison du Département du Rhône, et, de l'autre côté de l'avenue, la future halle d'athlétisme. Conçue par Alain Marguerit en concertation avec les habitants, cette place se veut ouverte, conviviale, vivante, adaptée aux attentes de ses usagers (flâner, se reposer au soleil, faire son marché, la traverser pour aller prendre le bus). Ses différents niveaux mettent en valeur la topographie du site et l'identité collinaire du quartier : un signe fort pour cet espace public majeur.

Le square Averroès

Le long de l'avenue du Plateau, à proximité de l'école des Bleuets, le **square Averroès** propose aux Duchérois, et notamment aux enfants et à leurs parents, un espace de détente, de jeux et de verdure au cœur du quartier. L'aménagement de cet espace public a été conçu par Alain Marguerit en concertation avec les habitants (2006-2007). Le nom de ce square a également été choisi par les Duchérois dans le cadre d'une opération de concertation (2006) sur la dénomination des nouveaux espaces publics ; Averroès est l'un des grands noms de la philosophie musulmane qui s'est battu contre l'obscurantisme religieux.



Le parc du Vallon

Sur les 120 hectares du quartier, 40 % sont des espaces verts. Cette richesse est valorisée dans le Projet. Les entités fortes du paysage sont requalifiées et aménagées pour assurer des liaisons entre l'est et l'ouest, le nord et le sud, La Duchère et son territoire. Ainsi, **le parc du Vallon** (8 à 10 ha) est totalement réaménagé dans le cadre du Projet, pour un budget de 9 millions d'euros. Les habitants du quartier profiteront ainsi d'un nouveau grand parc à l'échelle de l'ouest de l'agglomération. L'aménagement paysager de ce parc est conçu par l'agence Ilex en concertation avec les habitants.

Des liens renforcés entre La Duchère et son environnement

Une nouvelle avenue est-ouest, dénommée **Rosa Parks**, est également en cours d'aménagement. Elle reliera La Duchère à l'échangeur autoroutier, aux centres commerciaux et aux pôles d'emplois à l'ouest de l'agglomération.



PAS DE PROJET URBAIN SANS PROJET HUMAIN

Pour améliorer les conditions de vie des habitants, le Projet Lyon La Duchère développe de nombreuses actions sur les champs de la réussite éducative et de la cohésion sociale, de l'accès à l'emploi et du développement économique, ainsi que de la culture.

Education et loisirs : du sur-mesure

L'accompagnement scolaire des enfants est renforcé : des ateliers d'aide aux devoirs et de soutien scolaire sont proposés de l'école primaire au lycée. Les parents sont aussi épaulés dans l'éducation de leurs enfants grâce aux **4 lieux d'accueil parents**, créés dans les écoles. Le collège du quartier a été classé « **Ambition réussite** », soit des moyens humains et organisationnels supplémentaires pour l'accompagnement pédagogique des élèves. Un réseau de « **veille éducative** » a aussi été mis en place pour détecter les difficultés des enfants dès le plus jeune âge et prévenir le « décrochage ».

Pour les enfants mais aussi les adultes, le Grand Projet de Ville œuvre également aux côtés des équipements socioculturels et de tous les acteurs associatifs du quartier pour proposer des offres de loisirs variées et adaptées aux attentes des habitants.

La culture, levier de développement

Les partenaires du Projet soutiennent toutes les actions visant à **dynamiser la vie culturelle du quartier**. Dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle de Lyon, les grandes institutions culturelles lyonnaises sont présentes dans le quartier : animations régulières de la **bibliothèque municipale**, installation d'une antenne du **Conservatoire de Lyon** sur l'espace Balmont, expositions hors les murs et participation à la démarche des ateliers sur l'art dans la ville par le **Musée d'Art Contemporain**.

La culture a aussi été un levier pour des actions régulières, s'appuyant sur les pratiques des habitants, valorisant leurs pratiques artistiques (ateliers de création de poèmes-affiches avec **les arTpenteurs**, développement pour les jeunes du hip-hop en danse et musique à la **MJC**, ateliers danse, costumes et musique les années du **Défilé de la Biennale...**)

L'approche culturelle a permis d'ouvrir la Duchère sur la ville, sur l'agglomération, voire au-delà par le biais de plusieurs événements annuels :

- Festival Poézigzag, organisé par la compagnie **Les arTpenteurs**
- Festival Urban, animé par la **MJC**
- Festival Histoires vraies.doc de **Ciné Duchère**
- Expositions de **la Mercerie** dans différentes villes de France
- Défilé de la Biennale de la danse par la **MJC** : en septembre 2008, la Duchère défilait pour la 4^e fois depuis 2002
- Participation à **Veduta**, Biennale d'art contemporain, par la MJC et la Compagnie Là Hors De



En 2005, la Cie Là Hors De a été missionnée par les partenaires du Grand Projet de Ville pour **accompagner la transformation du territoire**. Cette compagnie artistique pluridisciplinaire entend faire de cet « entre deux temps » que constitue la longue période des chantiers un moment de création et d'échange. Parmi ses nombreuses initiatives, la Cie développe, avec l'appui de l'OPAC du Rhône, un « musée éphémère » dans la barre 220 vouée à la démolition début 2010, et a réalisé l'opération Parabole à l'occasion de la Fête des Lumières 2008. Des nouvelles initiatives artistiques se développent également sur les palissades de chantiers, support à la création.

Tous ces événements apportent d'autres regards sur le quartier, relayés par les médias locaux et nationaux. La Duchère est aujourd'hui reconnue comme un territoire d'expérimentation culturelle à l'échelle de la ville, mêlant toutes les pratiques artistiques (danse contemporaine, théâtre, hip-hop, art plastique, cinéma...).



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA DUCHÈRE EN PLEIN ESSOR

Le développement économique du quartier passe par l'implantation d'entreprises et la création d'activités économiques sur le territoire pour diversifier les fonctions urbaines. L'inscription du site en Zone Franche Urbaine à l'été 2006 renforce la compétitivité du quartier, participe à la fidélisation des entreprises ainsi qu'à l'accroissement du nombre d'implantations, et contribue à la création et à la pérennisation des emplois (**238** personnes recrutées depuis janvier 2007, dont 15 % de duchérois).

110 entreprises sont implantées à ce jour sur La Duchère, dont 64 ont bénéficié des exonérations liées à la ZFU.

Afin de renforcer l'offre immobilière en direction des PME, environ **18 000 m²** de locaux vont être construits au sein de 5 îlots à vocation mixte. L'extension du périmètre ZFU au **site Greenopolis** (ancien site SLI à Vaise) permettra également la création de 8 000 m² de bureaux et de 12 000 m² de négoce-activités d'ici fin 2011. Ce parc d'activités mixte accueillera jusqu'à **650 emplois**.

En 2009-2010, la superficie totale des locaux commerciaux (au rez-de-chaussée des futures constructions) à La Duchère passera également de 9 750 m² à 11 000 m². Au total, le site accueillera aussi bien des équipements permettant d'accroître le rayonnement du quartier (hôtel) que de répondre aux besoins de proximité (locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, pépinières, coopérative...). Tout au long de la vie des entreprises, des services d'accompagnement leur sont proposés dans le cadre du Grand Projet de Ville : création, implantation, développement...

Des services pour accompagner chaque projet économique

De nombreux services de proximité ont été mis en place sur le territoire. Une Maison de la Création d'Entreprise est installée au cœur de La Duchère depuis juin 2007. Elle propose une offre de services complète, adaptée à tout porteur de projet : accueil personnalisé, permanences d'experts, accès à un centre de ressources dédié... Elle s'appuie sur la complémentarité des acteurs du réseau Lyon Ville de L'Entrepreneuriat. Elle a déjà accueilli plus de **400** porteurs de projets.

Une coopérative d'activité, Talents 9, permet également aux futurs créateurs de tester en grande nature la faisabilité de leur activité. **32 porteurs de projet** ont intégré la coopérative depuis juin 2007. Depuis 2008, l'accès à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle s'est renforcé avec l'installation à La Duchère d'un pôle de service de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon. Il associe sur un même site les services de la Ville de Lyon, du Pôle Emploi et de la Mission locale. **450 visites** en moyenne par mois, au 1^{er} trimestre 2009.



L'insertion par l'emploi des habitants fortement encouragée

Elle se traduit par la mise en place de la clause d'insertion dans les marchés publics mais aussi par la dynamisation de la clause d'embauche locale dans le cadre de la ZFU grâce à un renforcement du partenariat existant. Les marchés publics de services ont également recours à des structures d'insertion : chantiers jeunes, jobs été, remise en propreté du centre commercial du Plateau, livraison de courses à domicile par la régie de quartier...

A ce jour, **48 112 heures** d'insertion ont été réalisées sur 12 opérations menées à La Duchère depuis 2005. Cela représente **153** contrats de travail.



LES HABITANTS

IMPLIQUÉS DANS LA TRANSFORMATION DE LEUR QUARTIER

Le GPV avance
dans le cadre d'un
dialogue permanent
avec les habitants

Une information au plus près des habitants

De nombreux outils d'information permettent aux habitants de suivre la mise en œuvre du Grand Projet de Ville. Un espace d'exposition dédié au Projet les accueille au cœur du quartier du lundi au vendredi (près de 7 000 visiteurs depuis 2002). Le journal du Projet, « Ville en vue » est distribué tous les trois mois dans toutes les boîtes aux lettres du quartier. Le site internet www.gpvlyonduchere.org apporte aux visiteurs actualités et informations plus pointues sur le Projet. Un dispositif de communication de chantier est également déployé en fonction de l'actualité des chantiers.

Une stratégie globale de concertation

Les habitants sont aussi associés à la mise en œuvre du Projet. Une concertation d'envergure sur le sens du projet, intitulée « Pour moi, La Duchère... », a été conduite entre août 2004 et février 2005. En réponse aux demandes des habitants, 60 engagements ont été pris par les élus de Lyon et du Grand Lyon pour l'avenir de La Duchère. Cette démarche a permis la structuration d'une stratégie globale de concertation sur le projet qui s'inscrit dans le cadre de la charte de la participation du Grand Lyon.

Le comité de suivi participatif

Créé en septembre 2005, il se réunit quatre fois par an pour « organiser la participation des acteurs locaux au Grand Projet de Ville ». Sa composition est tripartite : élus, techniciens, habitants et représentants de la société civile. Ce comité de suivi participatif a pour missions :

- Information périodique sur l'état d'avancement du projet
- Suivi des 60 engagements pris par les élus en février 2005
- Veille et interpellation sur les attentes et les interrogations des habitants
- Définition des sujets soumis à la concertation, validation du calendrier prévisionnel et des modalités de ces concertations
- Proposition pour améliorer l'information, la consultation et la concertation

En 2006, Le comité de suivi participatif a choisi trois projets spécifiques, sur lesquels des opérations de concertation ont été conduites en 2006, 2007 et 2008 : l'aménagement du Parc du Vallon, l'aménagement de la place centrale et du square Averroès, ainsi que la dénomination des rues, concertation portée par le conseil de quartier.



74 % des habitants se disent satisfaits de l'information sur les projets et chantiers en cours

(Source : Enquête écoute habitants 2008)

Des concertations par objet : quelques exemples

Une concertation est menée sur l'aménagement du **parc du Vallon**. L'objectif de cette opération de concertation a été d'assurer une meilleure participation citoyenne depuis le lancement des études d'usages pour enrichir le projet d'aménagement du parc par les propositions des habitants et des acteurs locaux. Une première phase de concertation a été conduite de janvier à décembre 2006 dans le cadre d'un marché de définition. Le groupe de travail (une trentaine d'habitants) a été invité à élaborer un diagnostic d'usages pour aider les 3 équipes candidates à construire leur proposition. C'est au final la proposition présentant le plus d'atouts aux yeux des habitants qui a été choisie. Cette agence, l'équipe paysagiste Ilex, a repris la concertation avec les habitants pour la finalisation de son projet (autour d'ateliers thématiques tels que les aires de jeux, l'éclairage, ou encore le ruisseau...). Cette concertation devrait se terminer fin 2009.

Parce que la **place Abbé Pierre** (future place centrale) et le **square Averroès** (parvis de la nouvelle école des Bleuets) seront demain des espaces publics majeurs du quartier, le comité de suivi participatif du Grand Projet de Ville a souhaité que les habitants (qui sont aussi les futurs usagers) puissent être associés à la conception de ces espaces. Une quinzaine d'habitants a participé entre janvier et mars 2007 à quatre ateliers de concertation avec Alain Marguerit, le maître d'œuvre de ces futurs espaces publics. A l'aide de maquettes (certaines en carton, d'autres en 3D), l'urbaniste-paysagiste a associé les habitants aux différentes étapes de son travail. Différents scénarios ont en effet été proposés étape par étape. Les participants ont pu débattre et échanger sur la manière de traiter le nivellement, la végétalisation, puis le mobilier. Les habitants ont ainsi participé activement à la conception de ces espaces. Une opération de concertation à la fois pédagogique et constructive.

De mars à avril 2006, le conseil de quartier de La Duchère a été mandaté par les élus pour piloter la concertation sur la dénomination des nouvelles rues du quartier.

Une opération réussie (5 rues et un square ont été nommés), qui a été reconduite en 2007 pour 5 autres rues et places à nommer.

En 2009, une nouvelle campagne de dénomination sera conduite par le conseil de quartier pour plusieurs nouvelles rues à nommer.

Réfléchir avec les habitants à la place de l'art dans la ville

A l'issue d'ateliers de concertation sur l'aménagement de la future place centrale du quartier, les habitants ont souhaité poursuivre les échanges et ouvrir la réflexion sur la problématique de **l'art dans l'espace public**. Leur objectif : contribuer à travers une ou plusieurs interventions artistiques à créer un lien et une harmonie entre les espaces publics actuels et futurs du quartier. Un cycle de rencontres formatives a ainsi été organisé au premier semestre 2008 pour partager une culture commune sur la problématique de



l'art urbain. Dans un second temps, les habitants seront associés à une démarche de concertation portant sur une intervention artistique pérenne à La Duchère.

Une mobilisation croissante des habitants

Pour preuve de l'intérêt des Duchérois pour le Grand Projet de Ville, plus de 400 personnes ont répondu présentes le 14 novembre 2006 pour une réunion publique sur l'avancée du GPV organisée en présence du sénateur-maire de Lyon président du Grand Lyon. Aujourd'hui, les Duchérois connaissent assez bien le Projet. D'après l'enquête Ecoute Habitant de 2008, 40 % des habitants sont déjà allés à l'espace d'exposition du Grand Projet de Ville et 74 % se disent satisfaits de l'information sur les projets et chantiers en cours. La nouvelle formule du journal du Projet est appréciée des Duchérois et 22 % des habitants disent par ailleurs avoir déjà participé à des réunions publiques ou ateliers de concertation organisés dans le cadre du Grand Projet de Ville.



FICHE D'IDENTITÉ

DU GRAND PROJET DE VILLE

PILOTAGE ET CONDUITE DE PROJET

Pilotage du projet

Un comité de pilotage présidé par le Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand Lyon, et composé de l'ensemble des financeurs du GPV, se réunit pour valider les orientations politiques du Projet. Un comité de direction (réunissant les techniciens) suit l'avancée des dossiers.

La Mission Lyon La Duchère

Elle assure la maîtrise d'ouvrage globale du projet, le management général du GPV dans tous les champs d'action. Ensemblier, elle est garante de la cohérence d'ensemble du projet, de la maîtrise globale et financière et de la participation des acteurs locaux. La Mission met en place les outils nécessaires pour conduire ce projet global porté par les élus et les décideurs. Elle s'assure que tous les enjeux sont abordés de front et que le calendrier du projet est respecté.

Les concepteurs du Projet urbain

Le projet d'aménagement du quartier a été conçu par Alain Marguerit, urbaniste-paysagiste (Atelier des Paysages Alain et Sonia Marguerit), Bernard Paris, architecte-urbaniste (Atelier Bernard Paris et associés), Pascal Gontier, architecte. L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine s'est adjoint les compétences de Bernard Martelet, coloriste de la Ville de Lyon. En tant qu'architecte en chef de la ZAC, l'équipe définit des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales en amont de l'organisation des consultations et concours portant sur la conception d'espaces publics et les programmes immobiliers. Elle accompagne également les projets privés et publics tout au long de leur mise en œuvre (rencontres régulières avec les concepteurs/promoteurs des îlots, réunions maîtrise d'œuvre/maîtrise d'ouvrage hebdomadaires...).

La SERL, aménageur de la ZAC GPV Lyon La Duchère

Une convention publique d'aménagement a été confiée par le Grand Lyon à un aménageur, la SERL. Celle-ci est chargée d'aménager les espaces publics, les voiries, et de procéder au remembrement du foncier qu'elle commercialise. La SERL intervient également sur l'appareil commercial et coordonne l'ensemble des chantiers sur le terrain, en s'appuyant sur la société Ingerop.



BUDGET GLOBAL PREVISIONNEL

600 millions € dont :

- **350 millions d'euros pour les investissements publics**, dont reconstitution du parc HLM estimée à 100 millions d'euros et 250 millions d'euros (comprenant 60 millions d'euros d'équipements publics) répartis comme suit :
 - ✓ Grand Lyon : 125 millions d'euros
 - ✓ ANRU : 50 millions d'euros
 - ✓ Ville de Lyon : 25 millions d'euros
 - ✓ Département du Rhône : 16 millions d'euros
 - ✓ Région Rhône-Alpes : 11 millions d'euros
 - ✓ Bailleurs : 7 millions d'euros
 - ✓ Et autres financeurs : 16 millions d'euros
- **250 millions € pour les investissements privés**

PARTENAIRES

- Europe
- Etat
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE)
- Région Rhône-Alpes
- Département du Rhône
- Grand Lyon
- Ville de Lyon
- SERL
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Foncière Logement
- Alliage Habitat
- GrandLyon Habitat
- OPAC du Rhône
- SACVL
- CAF de Lyon



La Duchère 2015



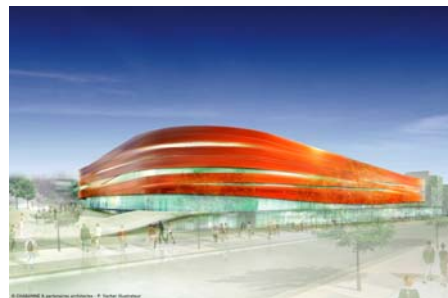
Parc du Vallon



Place Abbé Pierre



Square Averroès



Halle d'athlétisme



CONTACT PRESSE
Lorelei COLIN-MOREAU

Mission Lyon La Duchère
227 avenue du Plateau - 69009 Lyon
TEL : 04 37 49 73 90 / PORT : 06 15 52 70 73
EMAIL : lorelei.colin@mairie-lyon.fr
www.gpvlyonduchere.org